



Mairie de CONDÉ-SUR-MARNE

CERTIFICAT d’AFFICHAGE

Je soussigné, Monsieur SINNER Romain,
Maire de la Commune de CONDÉ SUR MARNE,

certifie avoir fait afficher en Mairie du 9 décembre 2023 au 10 janvier 2024,

l’arrêté de déclaration présenté par la Communauté d’Agglomération de Châlons
en Champagne Place du Maréchal Foch Hôtel de Ville 51000 CHALONS EN
CHAMPAGNE,
enregistré sous le numéro DIOTA 230925-162715-393-008 et relatif à la création
d’une ZAE à Condé sur Marne.

Fait à CONDÉ SUR MARNE, le 11 janvier 2024.



Le Maire,


SINNER Romain.